Image not found or type unknown

# Qui doit faire les réparations locatives ?

Par **sachadeb**, le **17/03/2009** à **13:37**

Bonjour,

J'ai quelques questions à vous poser concernant les réparations à effectuer dans une location immobilière.
Dans un premier temps je souhaite savoir ce que veut dire une réparation locative ; est-ce à la charge du locataire ou du bailleur ?
J'ai parcouru le decret de 1987 sur ces réparations et nous ne sommes pas certains de ce qui est à notre charge dans ce document.
Notre propriétaire rechigne sur certaines réparations et nous nous interrogeons.
Notre chauffe-eau refoule du gaz carbonique depuis pas mal de temps et notre propriétaire au courant n'effectue pas les travaux nécessaires. Nous avons une fuite à nos wc depuis notre entrée dans la location et il ne s'en occupe pas non plus. Bref pleins de petits travaux sont à faire et nous ne savons plus si c'est à nous de le faire ou pas.
Pouvez-vous nous informer sur ce que nous pouvons leur réclamer.
Dans l'attente de votre réponse nous vous remercions.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés